LE MARCHÉ DE L'HABITATION

ÉVALUATION DU MARCHÉ DE L'HABITATION

Région du Grand Toronto

Date de diffusion : premier trimestre de 2017

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

Canada

SCHL CMHC

Faits saillants

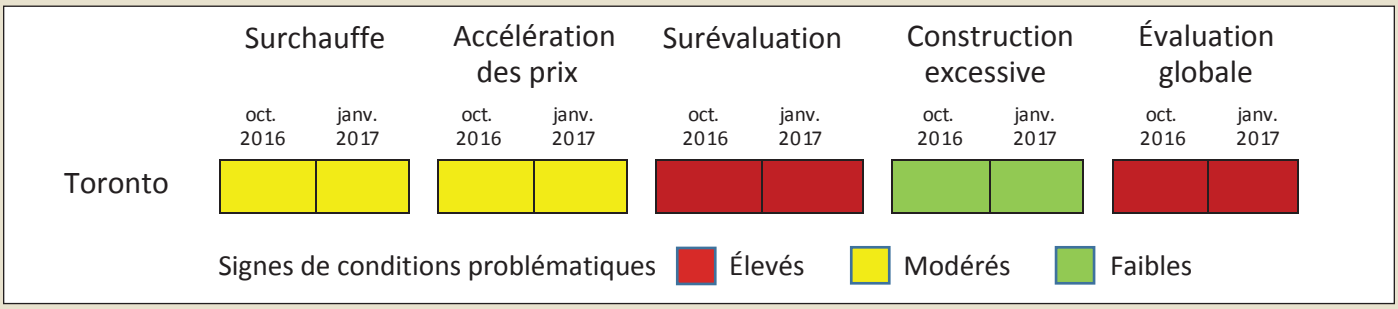

- Les récents résultats de l'Évaluation du marché de l'habitation indiquent qu'il y a des signes élevés de conditions problématiques dans la RMR[1] de Toronto.
- Des signes modérés de surchauffe et d'accélération des prix ainsi que des signes élevés de surévaluation ont été détectés.
- Les signes de construction excessive que nous avons détectés sont faibles, puisque le nombre de logements achevés et invendus a continué à baisser au troisième trimestre de 2016.
- Pour évaluer les signes de conditions problématiques sur le marché de l'habitation, l'EMH tient compte de quatre facteurs : surchauffe, accélération des prix des logements, surévaluation et construction excessive. Un résumé de ce cadre se trouve à la page 7 du présent rapport.

Aperçu de l'EMH[2]

En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, la SCHL contribue à la stabilité du marché de l'habitation en fournissant de l'information sur les déséquilibres possibles de ce marché. Grâce à l'Évaluation du marché de l'habitation (EMH), la SCHL offre de l'information et des analyses qui peuvent aider les Canadiens à prendre des décisions plus éclairées.

L'EMH est la combinaison des résultats d'un cadre d'analyse technique et de la compréhension des conditions des marchés locaux qu'ont les analystes de la SCHL. Cette connaissance des marchés permet à la SCHL de mettre en contexte et d'interpréter les résultats du cadre d'EMH.

Le cadre d'EMH détecte les conditions problématiques sur les marchés locaux de l'habitation en relevant les déséquilibres. Il permet par exemple de déterminer s'il y a construction excessive, autrement dit si les stocks de logements neufs invendus s'accumulent en raison d'une offre supérieure à la demande. Un tel déséquilibre peut être éliminé par un rajustement des prix des logements. Par exemple, un rajustement à la baisse des prix des logements pourrait contribuer à réduire un déséquilibre de ce type en favorisant une hausse de la demande ou une diminution de l'offre. Des facteurs inattendus qui ne sont pas liés au marché de l'habitation pourraient toutefois exacerber ou réduire le déséquilibre.

Le code de couleur indique dans quelle mesure les signes de conditions problématiques sont présents. L'EMH est un cadre exhaustif qui tient compte de l'intensité des signes de déséquilibres (c'est-à-dire de leur écart par rapport à la moyenne historique) et de leur

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

[1] Les résultats sont fondés sur les données disponibles à la fin de septembre 2016 et des renseignements sur le marché disponibles à la fin de décembre 2016. La SCHL suit continuellement l'évolution du marché et diffusera des mises à jour de l'EMH tous les trimestres.

[2] Une description détaillée du cadre analytique se trouve dans l'annexe du numéro national.

persistance. En règle générale, des indicateurs de faible intensité ou peu persistants sont associés à de faibles signes potentiels de conditions problématiques. À mesure que le nombre d'indicateurs intenses et persistants se multiplie, les signes associés à des conditions problématiques augmentent.

En détail

Surchauffe

Au troisième trimestre de 2016, nous avons détecté des signes modérés de surchauffe. Le rapport ventes-nouvelles inscriptions (RVNI) désaisonnalisé s'est établi à 75 %, ce qui est comparable à celui enregistré au deuxième trimestre. Comme ce rapport a été supérieur à notre seuil de 70 % pour un troisième trimestre consécutif, les signes de conditions problématiques ont encore été classifiés comme modérés.

La stabilité du RVNI est attribuable au nombre de nouvelles inscriptions, qui a progressé au même rythme que la croissance des ventes au troisième trimestre. Le nombre désaisonnalisé de nouvelles inscriptions MLS® sur le marché de la revente a augmenté de 3,3 %, tandis que le nombre correspondant de ventes MLS® a augmenté de 3,7 %. Cette accélération du cycle de l'offre enregistré au troisième trimestre a évité que cet indice de mesure du marché ne dépasse son seuil critique. Le nombre de nouvelles inscriptions s'est rapproché de sa moyenne sur cinq ans, mais le nombre de ventes demeure encore bien au-dessus de sa moyenne historique, ce qui confirme la présence de signes de surchauffe.

Selon les données récentes de novembre 2016, le rapport ventes-nouvelles inscriptions a maintenu son niveau élevé, mais a affiché des différences marquées selon le type d'habitation. À l'instar de ce qui avait été observé dans le dernier rapport, le marché des logements en copropriété s'est resserré davantage que celui des maisons individuelles (voir le tableau 1). Sur le marché

Tableau 1 : Rapport ventes-nouvelles inscriptions (novembre 2016)

	Maisons individuelles	Maisons en rangée	Appartements	Tous les logements
Région de Halton	89 %	100 %	78 %	90 %
Région de Peel	68 %	91 %	86 %	76 %
Ville de Toronto	74 %	93 %	89 %	83 %
Région de York	77 %	89 %	87 %	80 %
Région de Durham	79 %	76 %	106 %	80 %
Grand Toronto	76 %	90 %	88 %	81 %

Source : TREB

« La croissance rapide des prix continue de laisser entrevoir des signes de conditions problématiques, y compris la surévaluation. La progression actuelle des prix n'a pas été soutenue par les facteurs fondamentaux tels que la croissance du revenu, de l'emploi ou de la population. »

Andrew Scott, analyste principal de marché (région du Grand Toronto)

Figure 1

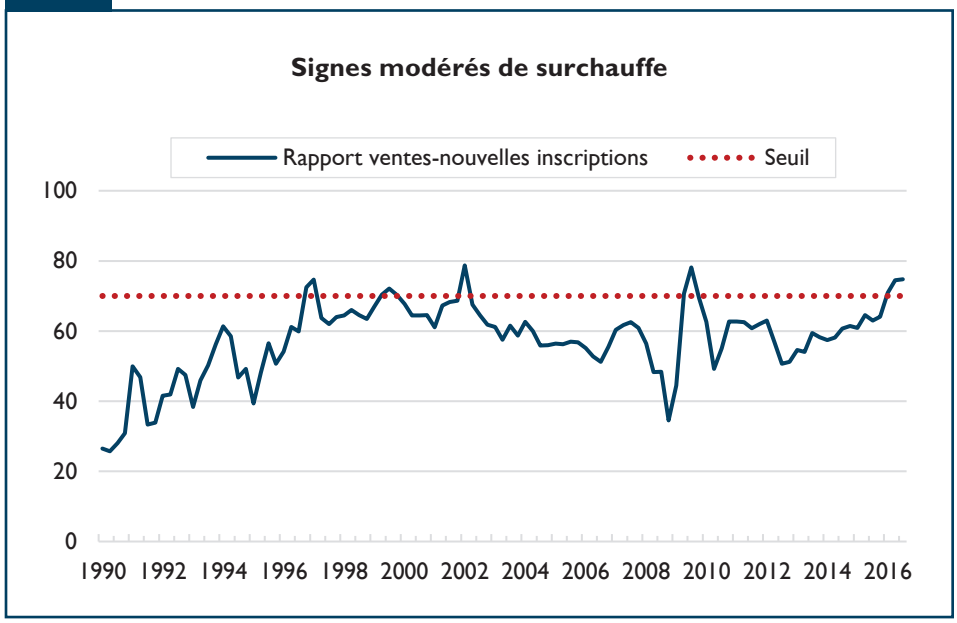

Sources : ACI, SCHL (calcul du seuil)
Dernier point de données : T3 2016

des appartements en copropriété, la demande a augmenté cette année, car la hausse rapide des prix et la faiblesse de l'offre de logements de faible hauteur semblent avoir incité de nombreux acheteurs à se tourner vers le marché relativement abordable de la copropriété. Les marchés étaient également plus serrés dans les secteurs qui offraient des habitations plus abordables de faible hauteur, comme la région de Halton.

Accélération des prix

Des signes modérés d'accélération des prix ont été détectés au troisième trimestre de 2016. Au cours de cette période, le prix MLS® moyen des habitations a progressé de 3,8 % par rapport au trimestre précédent, après correction des variations saisonnières. D'une année à l'autre, les prix ont augmenté à un taux encore plus élevé de 18,3 %. Au cours de la dernière année, le nombre de ventes était élevé tandis que celui des nouvelles inscriptions était relativement stable, donc les acheteurs étaient plus nombreux comparativement aux logements inscrits, ce qui a conduit à des prix de vente souvent supérieurs aux prix d'inscription.

La croissance des prix a continué à varier selon le type d'habitation dans la RGT, les maisons individuelles affichant le taux de croissance le plus élevé en raison de la faiblesse de l'offre. Le prix médian désaisonnalisé des maisons individuelles et des appartements en copropriété a grimpé de 4,9 % et de 3,2 %, respectivement, par rapport au trimestre précédent. En ce qui concerne les appartements en copropriété, le rapport ventes-nouvelles inscriptions a augmenté au cours des derniers mois, tandis que l'offre a diminué et la croissance des prix s'est redressée.

La croissance annualisée des prix a été forte dans l'ensemble de la RGT, mais elle a enregistré quelques différences marquées dans les sous-marchés. En général, la croissance des prix des logements était la plus forte dans les régions suburbaines, notamment dans les régions de York, de Halton et de Durham, où le marché a été le plus tendu au cours de la dernière année (voir la figure 3).

Figure 2

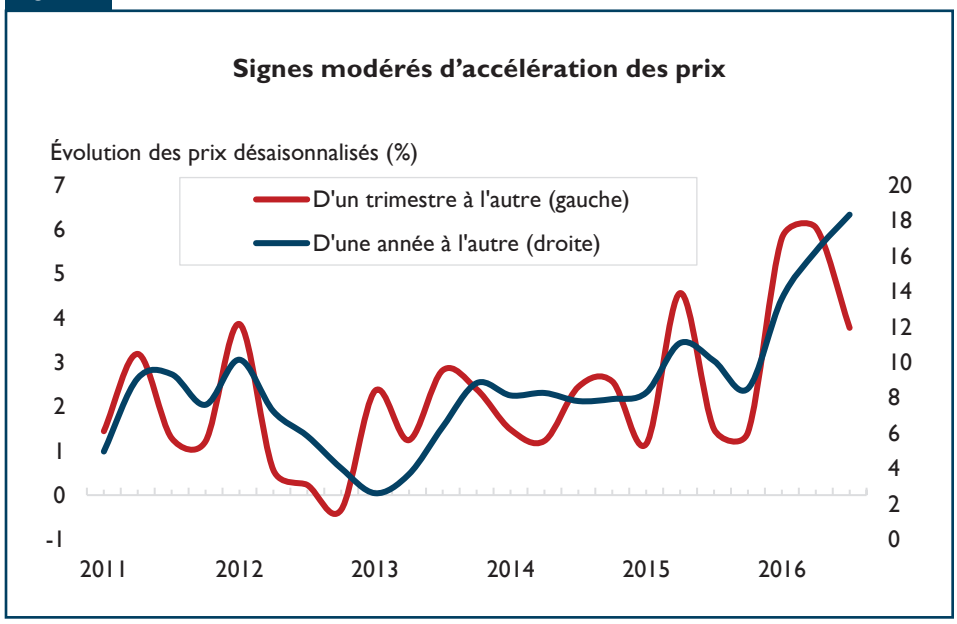

Sources : ACI, SCHL (calcul du seuil)
Dernier point de données : T3 2016

Figure 3

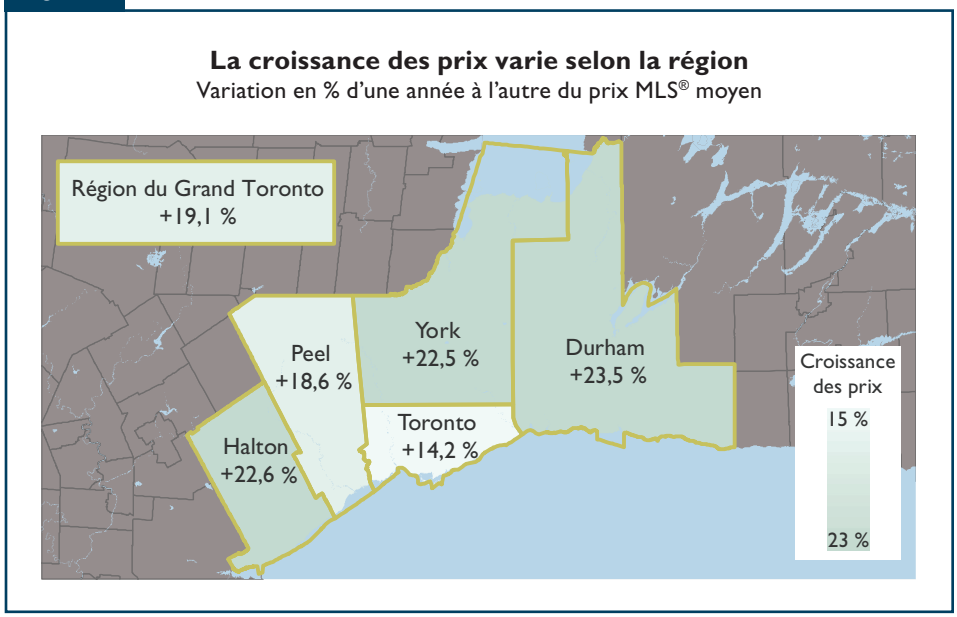

Sources : TREB, moyenne mobile de six mois
Dernier point de données : novembre 2016

Dans ces régions, les ventes ont aussi porté sur des habitations de faible hauteur, ce qui a contribué à la hausse du prix moyen. Toutefois, en raison d'un resserrement du marché des appartements en copropriété, la progression des prix enregistrée dans la ville de Toronto commence à combler l'écart de prix existant entre la ville-reine et ses banlieues.

Le prix moyen a progressé légèrement plus rapidement que le prix médian au cours de la dernière année, ce qui indique que la croissance des prix est relativement plus rapide dans les segments haut de gamme. Par fourchette de prix, le nombre d'habitations dont le prix de vente était de plus de 1 million de dollars a beaucoup augmenté. En 2016, la croissance des prix a entraîné une hausse de la proportion des habitations comprises dans cette fourchette de prix, qui a atteint 17,1 % d'une année à l'autre, comparativement à 10,8 % en 2015. La majeure partie de cette croissance du nombre d'habitations vendues plus de 1 million de dollars concernait des maisons individuelles. En novembre, 31,9 % des maisons individuelles vendues en 2016 dépassaient la barre du million de dollars.

Surévaluation

Des signes élevés de surévaluation ont été détectés au troisième trimestre de 2016, soutenus par une forte croissance des prix des habitations qui a dépassé celle des facteurs économiques et démographiques fondamentaux. L'écart entre le prix réel des habitations et un niveau de prix qui serait soutenu par ces facteurs fondamentaux a maintenant dépassé le seuil problématique durant sept trimestres consécutifs.

Au troisième trimestre de 2016, le prix moyen des habitations dans la RGT a progressé de 3,8 % par rapport au trimestre précédent, après correction des variations saisonnières. Pendant cette période, le revenu disponible a baissé de 0,5 % et la population de jeunes adultes a augmenté de 2,0 %. Étant donné que ces facteurs fondamentaux selon nos modèles de prix des logements ne peuvent justifier les niveaux de prix actuels, les déséquilibres persistent.

Dans une certaine mesure, la progression des prix est justifiée, puisque certains facteurs fondamentaux ont enregistré une croissance. L'accroissement de la population et la hausse du nombre d'emplois à temps plein chez les 25 à 44 ans ont été favorables, bien que cette tendance ait commencé à ralentir au cours des derniers trimestres. Par ailleurs, les bas taux hypothécaires ont contrebalancé en partie la croissance actuelle des prix en maintenant les coûts liés aux prêts hypothécaires à un niveau relativement stable, ce qui a également entraîné une augmentation des emprunts des ménages destinés à l'achat d'habitations.

Construction excessive

Au troisième trimestre de 2016, des signes de construction excessive faibles ont été détectés. Le nombre total de logements achevés et invendus (1 253) a beaucoup diminué sur la période, ce qui est attribuable à l'augmentation du nombre d'appartements écoulés. Les stocks représentaient 2,1 unités par tranche de 10 000 habitants et sont désormais bien en dessous du seuil de 4,2 logements pour 10 000 habitants correspondant à un signe de construction excessive dans la RMR de Toronto. Notre mesure de construction excessive affiche une baisse constante depuis la fin de 2015, car certains constructeurs ont limité les mises en chantier et ont dirigé la demande vers les stocks existants. De nombreux acheteurs se sont également tournés vers le marché plus abordable des appartements en copropriété, où se sont surtout accumulés les stocks.

Figure 4

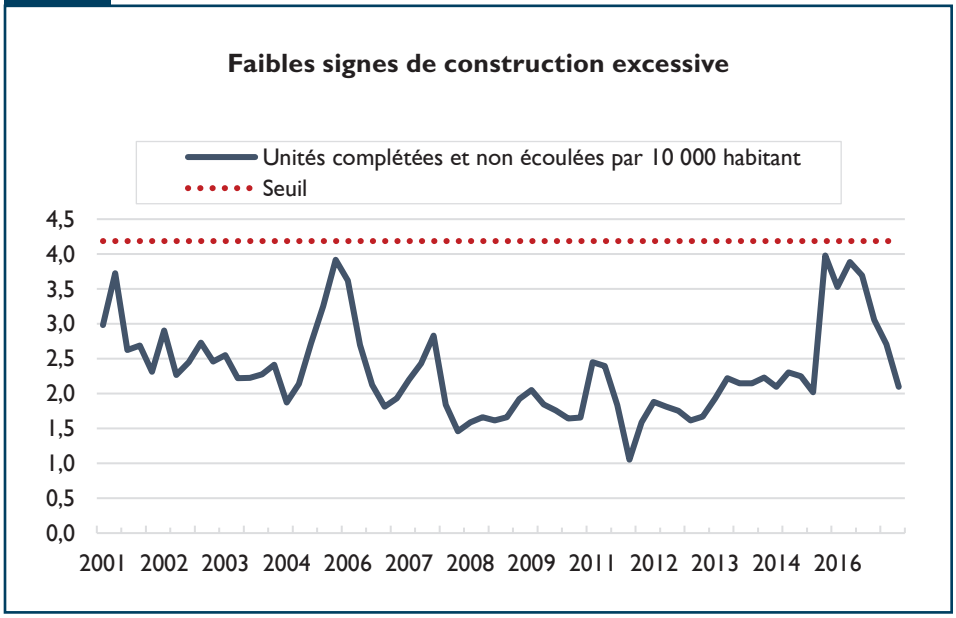

Sources : SCHL (calcul du seuil), Statistique Canada
Dernier point de données : T3 2016

Il convient de souligner que le nombre d'habitations en construction se chiffrait à 68 616 en novembre 2016, dont environ les deux tiers étaient des appartements en copropriété. Ce nombre élevé de logements en copropriété en construction donnera lieu, dans un avenir proche, à un grand nombre de logements achevés, qui viendront s'ajouter à l'offre de logements (tant sur le plan des nouvelles inscriptions que des logements invendus). Étant donné ces niveaux, la gestion des stocks d'habitations entre constructeurs demeure nécessaire pour que les logements en construction soient écoulés au moment de leur achèvement.

Le taux d'inoccupation, qui est mis à jour tous les ans en octobre grâce à l'Enquête sur les logements locatifs de la SCHL, est également utilisé pour évaluer la construction excessive. En octobre 2016, il a baissé pour s'établir à 1,3 %, alors qu'il s'était établi à 1,6 % l'année précédente (figure 5). Cet indice évalue la capacité inutilisée de l'offre de logements locatifs disponibles. La baisse enregistrée cette année indique une forte demande locative. Les charges de remboursement hypothécaire d'un logement moyen se sont accrues davantage que les loyers moyens en 2016. En conséquence, bon nombre de ménages ont choisi de demeurer locataires, ce dont témoigne le recul des taux d'inoccupation dans toutes les catégories d'appartements.

Figure 5

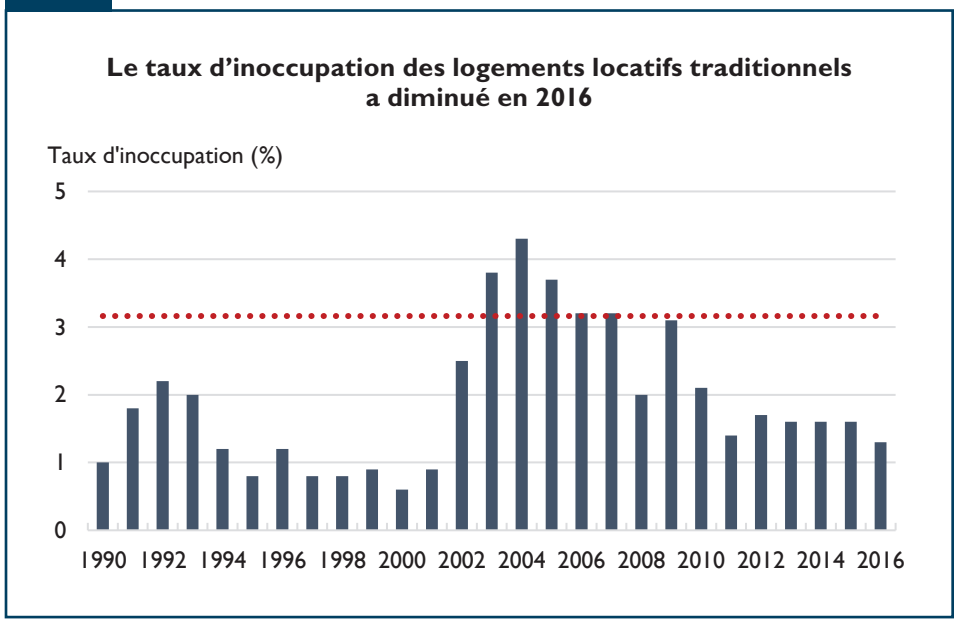

Source : SCHL
Dernier point de données : 2016

Aperçu du cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation

Pour dresser un portrait exact de la situation globale du marché de l'habitation, il importe de prendre en compte de multiples sources et points de données, plutôt que de se fier à une mesure ou à un indicateur unique.

Le cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation (EMH) répond à cet impératif, car il s'agit d'un cadre complet, multidimensionnel et intégré d'évaluation des conditions du marché.

Plus précisément, le cadre analytique examine quatre principaux facteurs qui peuvent être les signes avant-coureurs de conditions potentiellement problématiques sur le marché de l'habitation : 1) la surchauffe de la demande sur le marché de la revente (demande nettement supérieure à l'offre); 2) l'accélération soutenue des prix des logements; 3) la surévaluation des prix des logements par rapport aux niveaux correspondant aux facteurs fondamentaux du marché de l'habitation (énumérés plus bas); 4) la construction excessive lorsque l'inventaire de logements disponibles est élevé.

Pour chaque facteur, le cadre cherche à déceler : 1) la présence de signaux révélant l'existence de conditions potentiellement problématiques, et il tient compte également 2) de l'intensité de ces signaux, autrement dit de la mesure dans laquelle ils s'écartent de leur moyenne historique ou cadrent avec les bulles immobilières connues ou suspectées, par exemple la bulle des prix observée à Toronto à la fin des années 1980 et au début des années 1990, et 3) de la persistance de ces signaux.

En règle générale, une situation où l'on détecte des signaux peu nombreux, de faible intensité ou peu persistants est associée à de faibles signes de conditions problématiques. À l'inverse, la probabilité qu'un facteur devienne problématique s'accroît à mesure que l'intensité des signaux, leur nombre et/ou leur persistance augmente.

Le cadre tient compte de facteurs démographiques, économiques et financiers tels que la croissance de la population, l'évolution du revenu personnel disponible et les taux d'intérêt. Il tient compte également des changements qui se produisent sur le marché de la revente et sur le marché de la construction résidentielle.

Le cadre analytique a été conçu pour permettre de détecter, à partir de données historiques, les épisodes antérieurs de conditions problématiques sur le marché de l'habitation, par exemple la bulle des prix des logements qui s'est produite à Toronto à la fin des années 1980 et au début de la décennie suivante. La capacité de l'EMH de détecter les conditions problématiques actuelles repose sur l'hypothèse d'une relation temporelle stable entre les prix et les facteurs fondamentaux du marché de l'habitation.

Principaux facteurs de l'Évaluation du marché de l'habitation

Surchauffe

La surchauffe se produit lorsque la demande d'habitations dépasse de façon significative et persistante l'offre. Le rapport ventes-nouvelles inscriptions (RVNI) sert d'indicateur d'une possible surchauffe du marché de la revente. Pour déceler une surchauffe problématique, l'EMH compare le RVNI à des seuils. Quand la demande est forte par rapport à l'offre, les prix des logements augmentent généralement plus rapidement. Des conditions de surchauffe soutenue peuvent mener à l'accélération des prix des logements neufs et existants. Cependant, lorsque cet équilibre commence à se rétablir, les indicateurs de surchauffe (et d'accélération) commencent à s'atténuer, et la croissance des prix des logements ralentit progressivement.

Accélération des prix des logements

Dans un marché équilibré, le rythme de croissance des prix des logements suit l'augmentation du coût de la vie des ménages. Il y a accélération des prix des logements lorsque le taux de croissance des prix augmente puis s'intensifie pendant plusieurs trimestres. À terme, en cas d'accélération prolongée, les prix des logements peuvent s'écarter des niveaux dictés par l'inflation globale du coût de la vie et donner lieu, avec le temps, à une surévaluation.

Pour évaluer l'accélération des prix réels des logements, le cadre d'EMH utilise un test statistique* mis au point pour repérer les périodes d'accélération des prix des actifs.

Surévaluation

La surévaluation correspond à une situation où les prix des logements se maintiennent bien au-dessus des niveaux dictés par les facteurs fondamentaux du marché de l'habitation tels que le revenu, la population et les coûts actuels et prévus de financement.

Le cadre d'EMH conjugue plusieurs mesures et modèles d'analyse des prix des logements pour évaluer le niveau de ces prix selon les facteurs fondamentaux. La différence entre les prix des logements observés sur le marché et leurs niveaux estimatifs qui sont dictés par les facteurs fondamentaux permet d'estimer le degré de surévaluation et de sous-évaluation. L'emploi de mesures et de modèles différents accroît la fiabilité des résultats.

Construction excessive

La construction excessive correspond à une situation où l'offre surpasse la demande de manière importante sur le marché de l'habitation. Dans ce contexte, des pressions à la baisse sur le prix des logements sont nécessaires pour écouler l'offre excédentaire.

Pour déterminer s'il y a construction excessive dans le marché de l'habitation, l'EMH utilise deux indicateurs qui se rapportent à l'offre de logements disponibles : le taux d'inoccupation des logements locatifs et le nombre de logements achevés et invendus par tranche de 10 000 habitants. L'EMH compare le niveau actuel et les tendances récentes de ces indicateurs au seuil de risque.

Note 1 – Le code de couleur indique dans quelle mesure les signes de conditions problématiques sont présents. L'EMH est un cadre analytique exhaustif qui vise à détecter non seulement la présence d'indicateurs associés à des conditions potentiellement problématiques, mais tient compte également de l'intensité de ces indicateurs (autrement dit de leur écart par rapport à la moyenne historique) et de leur persistance. En règle générale, les indicateurs dont l'intensité et la persistance sont faibles montrent que les conditions sont peu susceptibles de devenir problématiques. À mesure que le nombre d'indicateurs persistants se multiplie, les signes que les conditions pourraient devenir problématiques augmentent.

Note 2 – Les résultats des RMR ne sont pas ventilés selon le type de logement ou le quartier. Ils correspondent à l'évaluation qui est faite pour l'ensemble de la RMR. Cependant, les rapports régionaux fournissent une analyse plus détaillée sur ces marchés.

Note 3 – La cote rouge est attribuée à un facteur seulement si de multiples indicateurs signalent que des conditions potentiellement problématiques sont fortement présentes et que leur intensité et leur persistance sont élevées. Les seuls facteurs pouvant recevoir cette cote sont la surévaluation et la construction excessive, car ils sont analysés au moyen de plus d'un indicateur.

Note 4 – Pour faire en sorte que le cadre analytique demeure aussi actuel que possible, nous entreprenons régulièrement un processus de sélection de modèles, c'est-à-dire que nous évaluons si les modèles des prix des logements que nous utilisons pour mesurer la surévaluation demeurent significatifs sur le plan statistique à l'échelle du Canada et des RMR. Les résultats de ce processus peuvent nous amener à changer le nombre d'indicateurs de conditions problématiques d'une évaluation à l'autre.

* Pour en savoir davantage sur la méthode employée, voir Phillips, Wu et Yu, *Explosive Behaviour in the 1990s NASDAQ: When Did Exuberance Escalate Asset Values?*, 2008.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada depuis près de 70 ans.

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et de l'information aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à http://www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2017, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE

Des données et des analyses aux échelles locale, régionale et nationale qui portent sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport sur les copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : faits saillants – régions et le nord
- Perspectives du marché de l'habitation – (Canada et principaux centres urbains)
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation – Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et les provinces
- Rapports sur le marché locatif – Grands centres
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapport sur les résidences pour personnes âgées

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE GRATUITS

- Données sur la construction de maisons neuves par municipalité
- Tableaux de données détaillées tirées de l'Enquête sur les logements locatifs
- Tableaux de données annuelles détaillées sur la construction résidentielle

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION!

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- Guichet unique
- Accès simple et rapide
- Données à l'échelle des quartiers

schl.ca/portailimh

L'Observateur du logement en ligne

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- analyses et données;
- observations pertinentes;
- mises à jour sur les conditions et tendances en matière de logement; *et bien plus encore!*

Tous les liens peuvent être facilement diffusés sur les médias sociaux!

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

68643_2017_Q01